



DUNE

**ASSURANCE COMPLÉMENTAIRE
PROTECTION JURIDIQUE**

- En complément de votre contrat : Dommages Ouvrage (DO)



PARTICULIERS & PROFESSIONNELS





ASSURANCE COMPLÉMENTAIRE PROTECTION JURIDIQUE

Des conseils juridiques illimités

- Juristes spécialisés en droit de la construction à votre disposition par téléphone
- Appels illimités et sans surcoût
- Réponses à toutes vos questions pendant le chantier et jusqu'à la fin de la Garantie de Parfait Achèvement
- Accompagnement sur les retards, abandons de chantier, litiges de voisinage, avenants, etc.

Accompagnement en cas de litige

- Assistance dès la réception de l'ouvrage et pendant la première année suivant celle-ci
- Prise en charge des démarches amiables pour résoudre les différends
- Intervention complémentaire à l'assurance Dommages-Ouvrage

Prise en charge des frais de justice

- Jusqu'à 40 000 € de frais de procédure couverts
- Aucune franchise
- Aucun seuil d'intervention
- Libre choix de l'avocat

Comment cela fonctionne ?

PRÉVENIR

- **Conseil juridique avant travaux**
- Analyse de contrats et documents
- Réponses à vos questions juridiques

RÉSoudre

- **Accompagnement en cas de litige**
- Conseil et stratégie de résolution
- Intervention amiable et expertise

FINANCER

- **Protection juridique en justice**
- Prise en charge des frais d'avocat et d'expertise*
- Accompagnement jusqu'à la décision finale

* dans la limite des montants garantis